

**EXPO**  
*condo*



**ICQ**  
Institut de la copropriété  
du Québec

# Condo Week-end 2025 | La comptabilité en Autogestion Samedi 12 avril 2025 – 9h à 12h

## Budget d'opération, gestion des dépenses et des investissements

Conférenciers: M. Gabriel Marcu, Adm.A., Médiateur accrédité (IMAQ), vice-président, directeur-général (CondoConseils/CondoMarketing); Me Sébastien Fiset, avocat, LL.B. B.A.A. Adm.A., Arbitre accrédité (IMAQ), Médiateur accrédité (IMAQ / Barreau du Québec); M. Bogdan Constantin, CPA (Waked Semaan et Constantin inc.); M. Alex Argento, B.Comm., Conseiller en placements (Gestion de Patrimoine Assante); Mme Mélanie Helms, directrice Trésorerie et Mme Vicky Baribeau, directrice principale, Gestion de Trésorerie (Banque Nationale).



## La comptabilité en Autogestion

### Budget d'opération, gestion des dépenses et des investissements

Gestion des dépenses

Gestion des investissements et placements

Fonds de prévoyance

Fonds auto-assurance

Impacts sur les charges communes

Responsabilités des administrateurs



## Programme financier avantageux pour les syndicats de copropriétés



### Comptes bancaires

Profitez d'une souplesse remarquable dans la gestion des comptes bancaires et bénéficiez d'une tarification sans frais pour la plupart des transactions courantes de débit et de crédit.



### Perception électronique des frais de copropriété

Quelle que soit l'institution financière\* avec laquelle vos voisins font affaire, votre syndicat de copropriété pourra automatiser la collecte mensuelle des frais de copropriété. Certaines conditions s'appliquent.



### Optimisation de votre fonds de prévoyance

Bénéficiez de taux d'intérêt compétitifs et faites ainsi croître votre fonds de prévoyance en vue de travaux majeurs. Renseignez-vous sur notre compte placement affaires, prévu à cet effet.



### Financement des travaux majeurs

Il arrive parfois que le coût de remplacement soit plus élevé que prévu ou que vous préférerez garder un certain cousin dans votre fonds de prévoyance. Demandez conseil à nos experts et profitez de solutions de financement sur mesure\*\*.



→ Demandez conseil à nos experts pour connaître tous les détails de notre offre.  
1 844 394-4494 | bnc.ca

\* Des frais additionnels pourraient s'appliquer pour toute institution financière non canadienne.  
\*\* Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale du Canada. Certaines conditions s'appliquent.

# Clinique de médiation

Dans sa mission de service à la collectivité, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke offre à la population des services GRATUITS de médiation par des étudiants de 2<sup>e</sup> cycle (niveau maîtrise). Ces personnes étudiantes profitent de cette occasion pour vivre une expérience pratique en médiation.

## Un service axé sur l'écoute

### Qu'est-ce que la médiation?

La médiation est un processus volontaire et flexible, qui se déroule dans un cadre privé et confidentiel. Les médiateurs – des personnes neutres et impartiales – aident les personnes en conflit à dialoguer, à clarifier leurs points de vue, à cerner leur différend, à identifier leurs besoins et leurs intérêts, à explorer des solutions et à parvenir, s'il y a lieu, à une entente mutuellement satisfaisante.

### Pourquoi recourir à la médiation?

- 1 La médiation permet aux personnes participantes d'arriver à leur propre solution taillée sur mesure considérant leur situation particulière.
- 2 Les personnes participantes bénéficient de l'aide et de l'expertise de médiateurs qualifiés et impartiaux qui les aident à communiquer et à développer la meilleure solution possible.
- 3 Aucune décision n'est imposée aux personnes participantes. Contrairement au juge, le médiateur ne rend pas de jugement.
- 4 Le processus de médiation est confidentiel.
- 5 Les personnes participantes sont libres de participer au processus de médiation et peuvent y mettre fin à tout moment.

### Qui peut recourir aux services de la Clinique de médiation?

Toute personne, entreprise ou organisation peut s'adresser à la Clinique de médiation pour obtenir des services gratuits de médiation\*.

La Clinique de médiation a formé des ententes de collaboration à titre gratuit avec des organisations publiques et privées pour résoudre les conflits entre leurs membres ou leurs employés. Si vous êtes une organisation intéressée par un tel partenariat, veuillez communiquer avec nous.

\* Certaines conditions s'appliquent dans le cas des entreprises et des organisations.

### Un véritable complément aux Tribunaux pour obtenir justice

Les activités de la Clinique de médiation s'inscrivent dans le courant actuel de renouveau du droit, ainsi que de la mise de l'avant de la justice participative. En effet, depuis 2016, le Code de procédure civile du Québec oblige désormais les parties à considérer les modes privés de règlement des différends, et ce, avant le dépôt d'une demande en justice (article 1). Le législateur a mis la médiation au centre de la notion de justice civile, en mettant ce processus sur le même pied d'égalité que la demande en justice. La justice participative devient ainsi un véritable complément aux Tribunaux.

Plus d'information en ligne  
[USherbrooke.ca/clinique-mediation](http://USherbrooke.ca/clinique-mediation)

Nous joindre  
Clinique de médiation de l'Université de Sherbrooke  
Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke  
Campus de Longueuil  
150, place Charles-Le Moyne Longueuil (Québec) J4K 0A8  
Courriel : [clinique.mediation@USherbrooke.ca](mailto:clinique.mediation@USherbrooke.ca)  
Téléphone : 450 463-1835, poste 65515

Demande de médiation



# Gestion de patrimoine et stratégie de placement pour votre fonds de prévoyance

Cabinet de courtage au service  
des administrateurs et copropriétaires  
partout au Québec.



Alex Argento  
Conseiller en placement

514 832-5281  
aargento@assante.com



## Accès à tous les produits de CPG sur le marché

- Gestion de Patrimoine intégré;
- Planification fiscale;
- Planification de retraite;
- Planification successorale et assurance;
- Planification corporative pour entrepreneurs.



## Le nom associé à la copropriété

### Notre mission :

Contribuer au développement et à la préservation d'un parc immobilier intègre et durable grâce à nos inspections, nos contrôles rigoureux et à nos conseils d'experts sur les meilleures pratiques.



Fonds de prévoyance,  
Carnet d'entretien - Loi 16



Reception des parties communes



Inspection des façades - Loi 122



Inspection des stationnements  
Loi 122



Expertises



Plans et devis

Une équipe expérimentée formée d'ingénieurs et de technologues

**Contactez-nous!**

514.596.1992 (Poste 229) | pierre.gnocchini@stpierreassocies.com

# agconnect.

## La solution digitale pour les Assemblées Générales



### PLUSIEURS MODES DE PARTICIPATION

- En présentiel
- En virtuel
- En mode mixte

### TENTEZ L'EXPERIENCE

agconnect favorise à la fois le taux de présence en assemblée générale et concède une grande flexibilité dans leur organisation.

### PRÉPAREZ VOTRE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AVEC AGCONNECT !

SALES@IMMOSQUARE.COM ☎ +1 (514)-600-2006

# AKISENS

Gestion des risques

## Le système de prévention des dégâts d'eau conçu spécialement pour les copropriétés



Un système Akisens pour votre condo à partir de 24 \$ par mois\*



### Promo 50%\*\*

À l'achat d'un système Akisens, obtenez 50% de rabais sur nos débitmètres capables de détecter les fuites d'eau dans la tuyauterie à l'intérieur des murs. De plus, nos détecteurs de mouvements répondent à la norme exigée par les assureurs en cas d'absence prolongée.



Nous offrons également 50% de réduction pour la première année des frais de plateforme de gestion Akicentral, la plus évoluée dans le domaine de la gestion des risques de votre bâtiment.

Demandez à nos experts certifiés en copropriété pour vous assister dans votre projet clé en main!

\* Certaines conditions s'appliquent.  
\*\* Offre valide jusqu'au 31 mars 2025

LE GROUPE Solutions Télécom

www.akisens.com - 1-844-333-7018

**EXPO**  
*condo*

**ICQ**  
Institut de la copropriété  
du Québec



# PAUSE

## La comptabilité en Autogestion

Budget d'opération, gestion des dépenses et des investissements



**agconnect.**



# agconnect.

## La solution digitale pour les Assemblées Générales



### PLUSIEURS MODES DE PARTICIPATION

- En présentiel
- En virtuel
- En mode mixte

### TENTEZ L'EXPERIENCE

agconnect favorise à la fois le taux de présence en assemblée générale et concède une grande flexibilité dans leur organisation.

**PRÉPAREZ VOTRE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AVEC AGCONNECT !**

SALES@IMMOSQUARE.COM ☎ +1 (514)-600-2006

**AKISENS**  
Gestion des risques

Le système de prévention des dégâts d'eau conçu spécialement pour les copropriétés



Un système Akisens pour votre condo à partir de 24 \$ par mois\*



### Promo 50%\*\*

À l'achat d'un système Akisens, obtenez 50% de rabais sur nos débitmètres capables de détecter les fuites d'eau dans la tuyauterie à l'intérieur des murs. De plus, nos détecteurs de mouvements répondent à la norme exigée par les assureurs en cas d'absence prolongée.



Nous offrons également 50% de réduction pour la première année des frais de plateforme de gestion Akicentral, la plus évoluée dans le domaine de la gestion des risques de votre bâtiment.

Demandez à nos experts certifiés en copropriété pour vous assister dans votre projet clé en main!

\* Certaines conditions s'appliquent.  
\*\* Offre valide jusqu'au 31 mars 2025

LE GROUPE  
Solutions Télécom

www.akisens.com - 1-844-333-7018

# Gestion de patrimoine et stratégie de placement pour votre fonds de prévoyance

Cabinet de courtage au service  
des administrateurs et copropriétaires  
partout au Québec.



Alex Argento  
Conseiller en placement

514 832-5281  
aargento@assante.com



## Accès à tous les produits de CPG sur le marché

- Gestion de Patrimoine intégré;
- Planification fiscale;
- Planification de retraite;
- Planification successorale et assurance;
- Planification corporative pour entrepreneurs.



## Le nom associé à la copropriété

### Notre mission :

Contribuer au développement et à la préservation d'un parc immobilier intègre et durable grâce à nos inspections, nos contrôles rigoureux et à nos conseils d'experts sur les meilleures pratiques.



Fonds de prévoyance,  
Carnet d'entretien - Loi 16



Reception des parties communes



Inspection des façades - Loi 122



Inspection des stationnements  
Loi 122



Expertises



Plans et devis

Une équipe expérimentée formée d'ingénieurs et de technologues

**Contactez-nous!**

514.596.1992 (Poste 229) | pierre.gnocchini@stpierreassocies.com



## Programme financier avantageux pour les syndicats de copropriétés



### Comptes bancaires

Profitez d'une souplesse remarquable dans la gestion des comptes bancaires et bénéficiez d'une tarification sans frais pour la plupart des transactions courantes de débit et de crédit.



### Perception électronique des frais de copropriété

Quelle que soit l'institution financière\* avec laquelle vos voisins font affaire, votre syndicat de copropriété pourra automatiser la collecte mensuelle des frais de copropriété. Certaines conditions s'appliquent.



### Optimisation de votre fonds de prévoyance

Bénéficiez de taux d'intérêt compétitifs et faites ainsi croître votre fonds de prévoyance en vue de travaux majeurs. Renseignez-vous sur notre compte placement affaires, prévu à cet effet.



### Financement des travaux majeurs

Il arrive parfois que le coût de remplacement soit plus élevé que prévu ou que vous préférerez garder un certain cousin dans votre fonds de prévoyance. Demandez conseil à nos experts et profitez de solutions de financement sur mesure\*\*.



→ Demandez conseil à nos experts pour connaître tous les détails de notre offre.  
1 844 394-4494 | bnc.ca

\* Des frais additionnels pourraient s'appliquer pour toute institution financière non canadienne.  
\*\* Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale du Canada. Certaines conditions s'appliquent.

# Clinique de médiation

Dans sa mission de service à la collectivité, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke offre à la population des services GRATUITS de médiation par des étudiants de 2<sup>e</sup> cycle (niveau maîtrise). Ces personnes étudiantes profitent de cette occasion pour vivre une expérience pratique en médiation.

## Un service axé sur l'écoute

### Qu'est-ce que la médiation?

La médiation est un processus volontaire et flexible, qui se déroule dans un cadre privé et confidentiel. Les médiateurs – des personnes neutres et impartiales – aident les personnes en conflit à dialoguer, à clarifier leurs points de vue, à cerner leur différend, à identifier leurs besoins et leurs intérêts, à explorer des solutions et à parvenir, s'il y a lieu, à une entente mutuellement satisfaisante.

### Pourquoi recourir à la médiation?

- 1 La médiation permet aux personnes participantes d'arriver à leur propre solution taillée sur mesure considérant leur situation particulière.
- 2 Les personnes participantes bénéficient de l'aide et de l'expertise de médiateurs qualifiés et impartiaux qui les aident à communiquer et à développer la meilleure solution possible.
- 3 Aucune décision n'est imposée aux personnes participantes. Contrairement au juge, le médiateur ne rend pas de jugement.
- 4 Le processus de médiation est confidentiel.
- 5 Les personnes participantes sont libres de participer au processus de médiation et peuvent y mettre fin à tout moment.

### Qui peut recourir aux services de la Clinique de médiation?

Toute personne, entreprise ou organisation peut s'adresser à la Clinique de médiation pour obtenir des services gratuits de médiation\*.

La Clinique de médiation a formé des ententes de collaboration à titre gratuit avec des organisations publiques et privées pour résoudre les conflits entre leurs membres ou leurs employés. Si vous êtes une organisation intéressée par un tel partenariat, veuillez communiquer avec nous.

\* Certaines conditions s'appliquent dans le cas des entreprises et des organisations.

### Un véritable complément aux Tribunaux pour obtenir justice

Les activités de la Clinique de médiation s'inscrivent dans le courant actuel de renouveau du droit, ainsi que de la mise de l'avant de la justice participative. En effet, depuis 2016, le Code de procédure civile du Québec oblige désormais les parties à considérer les modes privés de règlement des différends, et ce, avant le dépôt d'une demande en justice (article 1). Le législateur a mis la médiation au centre de la notion de justice civile, en mettant ce processus sur le même pied d'égalité que la demande en justice. La justice participative devient ainsi un véritable complément aux Tribunaux.

Plus d'information en ligne  
[USherbrooke.ca/clinique-mediation](http://USherbrooke.ca/clinique-mediation)

Nous joindre  
Clinique de médiation de l'Université de Sherbrooke  
Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke  
Campus de Longueuil  
150, place Charles-Le Moyne Longueuil (Québec) J4K 0A8  
Courriel : [clinique.mediation@USherbrooke.ca](mailto:clinique.mediation@USherbrooke.ca)  
Téléphone : 450 463-1835, poste 65515

Demande de médiation



**EXPO**  
*condo*



**ICQ**  
Institut de la copropriété  
du Québec

QUESTIONS

MOTS DE LA FIN

